



Formulaire d'adhésion 2018/2019

Nom:

Prénom:

Date de Naissance:

Numéro de téléphone portable:

E-mail:

Adresse:

Code Postal:

Ville:

☐ **200€** dont 60€ de licence pratiquant F.F.S. Cette adhésion s'adresse aux personnes qui n'ont jamais pratiqué le surf et/ou le Stand up paddle. Elle permet de recevoir 5 cours d'1h30 d'initiation délivrés par un moniteur diplômé d'état, afin d'intégrer les premières bases et règles de la discipline concernée. Elle comprend par la suite les entraînements, perfectionnement, SUP pilates, Cross training, sorties, prêt de matériel, SMS surf reports, et des réductions sur les cours, stages ainsi que chez nos partenaires.

L'adhésion (cotisation + licence FFS) est valable jusqu'au 31 Décembre 2019. Elle est indissociable, non remboursable et délivrée à toute personne désirant participer aux activités et profiter des avantages que propose l'association. Toutes les licences délivrées par la F.F.S (Fédération Française de Surf) incluent des garanties d'assurance en: Responsabilité Civile, Garanties Individuelles, Assistance juridique et Assistance. Elles s'appliquent à l'occasion de tout événement de caractère accidentel survenant : Au cours de toute activité (trajet aller-retour inclus) organisée par l'association. Toutes les formes de pratique du surf et activités connexes liés à celle-ci (bodyboard, bodysurf.). Les stages, entraînements, réunions, colloques et activités promotionnelles (soirée, sorties.). Les garanties s'étendent du jour de l'inscription au 31 Décembre 2019 et s'exercent dans le monde entier.

Pièces à fournir :

- 1 photo d'identité à coller en haut à droite de cette fiche (dans le cadre d'une première inscription)
- La photocopie d'une pièce d'identité (dans le cadre d'une première inscription)
- Un certificat médical de moins de 1 an
- Un paiement : Par chèque à l'ordre de l'ABSC, ou en ligne sur www.absc66.com

A:

Le :

Signature du demandeur: